

République Française
 Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon
CHANES - COMMUNE

Séance du mardi 09 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	9	10
Date de la convocation : 04/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Brigitte DARMEDRU.

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Angélo CARINGI, Marie-Agnès FERNANDEZ, Ingrid LAFOREST, Jean-Yves LAROCHE, Muriel WOLKOWICKI

Représentés : Nathalie SARRAU représentée par Dominique DEBAUX

Excusés : Céline RUBIO

Absents : Anthony ALVES DA COSTA

Secrétaire de séance : Muriel WOLKOWICKI

DE_2025_33 - Objet : BUDGET ANNEXE 2026 : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le maire rappelle les dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet au conseil municipal, avant l'approbation du budget, d'autoriser le maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Chapitre / Opération	Crédits votés au BP 2025 (crédits ouverts)	RAR 2024 inscrits au BP 2025 (crédits reportés)	Crédits ouverts au titre de DM votées en 2023	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts à l'assemblée délibérante (25%)
D21	1 188.64 €	0.00 €	0.00 €	1 188.64 €	297.16 €
D23	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €	1 250.00 €
TOTAL					1 547.16 €

Montant total maximum des dépenses autorisées : **1 547.16 €**

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE jusqu'à l'adoption du budget annexe 2026, le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 1 547.16 € répartis comme suit :

Chapitre / Opération	Article	Libellé	Montant
D21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	250.00 €
D23	2313	Constructions	1 250.00 €
TOTAL			1 500.00 €

